

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (partie statutaire) de l'Association Française d'Agronomie (Afa) du vendredi 23 mars 2012**

### **Relevé de Décisions**

- 1 – La dévolution des actifs du Geara à l'Afa est approuvée à l'unanimité.
- 2 - Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.
- 3 - Les comptes 2011 et le budget prévisionnel 2012 sont approuvés à l'unanimité.
- 4 – Un nouveau tarif de 20 € comme complément d'adhésion pour recevoir la revue Agronomie, environnement & sociétés en version papier est approuvé dès 2012. Pour l'année 2013, les tarifs d'adhésion sont les mêmes qu'en 2012 : 50 € pour les personnes physiques (tarifs réduits : 30 € pour les agronomes de moins de 35 ans, 25 € pour les personnes en recherche d'emploi, 15 € pour les étudiants), 100 € pour les chambres d'agriculture, les lycées agricoles et les entreprises de moins de 20 salariés, 500 € pour les autres personnes morales, 20 € de complément d'adhésion pour la revue en format papier.
- 5 – Les administrateurs élus pour trois ans sont : S. Feuillette, Y. François, F. Kockmann, F. Laurent, F. Macary, J.R. Moronval et P. Pointereau.
- 6 - La prochaine assemblée générale est fixée le vendredi 22 mars 2013 à Paris.

T. Doré, Président de l'Afa, ouvre la séance statutaire de l'assemblée générale à 15h40 et rappelle l'ordre du jour :

- Proposition de dévolution du Geara (Groupe d'études, d'applications et de recherche en agriculture)
- Rapport moral : compte rendu d'activités 2011 et perspectives 2012
- Rapport financier : comptes annuels 2011, budget prévisionnel 2012
- Tarifs 2013
- Renouvellement des administrateurs
- Date de la prochaine assemblée générale

### **1 – Dévolution de l'actif du Geara**

F. Marchon, Président du Geara, rappelle que cette association, créée en 1972 par M. Sebillotte, a fonctionné jusqu'en 1992. L'association est en sommeil depuis cette date et son conseil d'administration a donc décidé en janvier 2012 de dissoudre cette association qui a un actif d'environ 115.000 €. L'Afa ayant un objet et des actions qui correspondent aux activités et finalités du Geara, le bureau du Geara a proposé que l'Afa soit l'association destinataire de l'actif du Geara. Cela suppose que l'assemblée générale de l'Afa délibère favorablement sur cette proposition de dévolution. En cas d'acceptation, le président du Geara, aidé d'un commissaire aux comptes pour préparer la dissolution et le transfert de l'actif vers l'Afa, convoquera une assemblée générale extraordinaire pour dissoudre l'association Geara,. F. Marchon rappelle que le Geara souhaite que l'Afa, avec ce fonds, réalise des actions en rapport avec l'œuvre de M. Sebillotte dans les domaines d'activités de l'association qu'il avait créée.

T. Doré remercie F. Marchon de cette proposition et précise que l'Afa a un certain nombre d'actions nouvelles qui pourraient être soutenues par cette nouvelle ressource : (i) des bourses pour des jeunes agronomes qui iraient observer les pratiques agronomiques d'autres pays, et qui en rapporteraient des témoignages à diffuser à la communauté de l'Afa, (ii) l'édition d'ouvrages agronomiques, (iii) la proposition d'un prix « Michel Sebillotte » pour des productions remarquables en agronomie.

Certains adhérents proposent que d'autres actions qui démarrent, comme les ateliers de terrain (P. Pointereau) ou les productions de l'Agrothèque pédagogique (G. Trébuil) soient également

l'objet d'un soutien. M. Le Bail propose un soutien financier pour l'accueil d'équipes d'agronomes d'autres pays lors d'évènements de l'Afa.

T. Doré soumet ainsi la délibération suivante au vote :

« L'assemblée générale de l'Association française d'agronomie, réunie en séance ordinaire le 23 mars 2012, ayant pris connaissance du courrier de M. Marchon, Président du Geara, portant projet de dévolution des actifs du Geara à l'Afa, décide d'accepter cette dévolution dans les termes proposés par le Geara, et mandate son Président pour mener à bien les opérations qui en découlent ».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

## **2 – Rapport moral du Président (Cf. compte-rendu d'activités 2011)**

T. Doré commente le rapport d'activités adressé aux adhérents. En premier lieu, il rappelle que l'association a poursuivi en 2011 une activité associative dynamique, avec de nombreuses réunions de bureau ou de groupes *ad hoc* mobilisant les administrateurs pour instruire de nouveaux projets d'actions.

La communication vers l'extérieur a été renforcée avec l'évolution du site Internet et de nouvelles actions visant le rayonnement de l'Afa (lettre électronique régulière, lancement de la revue Agronomie, environnement & sociétés) ou des services réservés aux adhérents (forums). La revue AE&S, après une réorientation de la stratégie à la suite du refus d'hébergement par le portail revues.org, est désormais en place et, après un certain retard de lancement des premiers numéros, entre en 2012 dans une phase de croisière avec la publication de deux numéros par an.

L'année 2011 a également été l'occasion :

- de se retrouver aux Entretiens du Pradel sur le thème « Défi alimentaire et agronomie », qui a réuni 120 participants,
- de consolider les partenariats existants (en renouvelant les conventions pluriannuelles avec l'Inra, le Cirad et AgroParisTech, en signant une convention d'accueil du secrétariat à titre gracieux avec Montpellier SupAgro, et en engageant une démarche de partenariat pérenne avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du MAAPRAT),
- de définir notre politique de partenariat avec des organismes sollicitant l'Afa.

Enfin, les recommandations du président sortant en 2011, de développer des actions permettant de « faire plus d'agronomie », ont été prises en compte, puisque deux nouvelles actions répondant à ce critère ont été instruites et démarrent en 2012 :

- Les ateliers de terrain de l'Afa, qui visent à réunir des agronomes des différents métiers sur un terrain d'observation pour traiter ensemble d'une question agronomique concrète.
- L'agrothèque pédagogique, qui va accueillir des cas agronomiques dans un format correspondant à une première capitalisation de résultats de recherche, pour être utilisés comme ressources par les formateurs.

En dehors de ces différentes activités, T. Doré souhaite attirer l'attention des adhérents sur deux points moins favorables :

- les groupes de travail ne fonctionnent pas de manière satisfaisante, du fait d'une mobilisation difficile des adhérents, mais aussi des animateurs, qui n'ont pas assez de temps disponible à consacrer à l'Afa,
- la campagne d'adhésion, beaucoup plus active en 2011 que les autres années, n'a pas apporté les résultats escomptés en nombre global d'adhésions – même si l'adhésion de nombreux nouveaux membres est un point positif.

Après cette présentation, T. Doré demande l'avis des adhérents sur le rapport moral. Des demandes d'explication concernent deux points :

- la représentation de l'Afa dans un évènement organisé par un partenaire, ou le soutien qui lui est accordé par l'Afa. Sur ce point, la question portant sur le mandataire de l'Afa, T. Doré

précise que le texte voté par le conseil d'administration prévoit que le mandat est donné par le bureau de l'Afa ; par ailleurs si il s'agissait de décision touchant aux orientations même de l'association, l'AG même serait bien évidemment saisie.

- la position de l'Afa sur la participation à la production de documents officiels. T. Doré rappelle que la position actuelle, compte tenu de la diversité des points de vue au sein des adhérents de l'Afa sur certains sujets, est de ne pas participer à ce type de production.

Sans autre question, T. Doré soumet ce rapport moral aux adhérents, qui est approuvé à l'unanimité.

### **3 – Perspectives pour l'année 2012**

#### ***3 – 1 – L'évolution des groupes de travail***

T. Doré revient en premier lieu sur le fonctionnement des groupes de travail et précise les propositions du conseil d'administration à partir de 2012 :

- Proposition 1. Il est proposé que les groupes de travail de l'Afa aient clairement deux durées de vie caractéristiques différentes, selon leurs finalités : (i) des groupes à vie longue (plusieurs années), ayant pour finalité de réfléchir ensemble sur un sujet et de produire progressivement (c'est l'ambition initiale des groupes de travail), en capitalisant petit à petit ; (ii) des groupes à vie brève (autour d'une année) ou « groupes –projets » permettant de se rassembler pour produire un « Fruit » (pour reprendre la terminologie du site Internet) c'est-à-dire une réalisation particulière identifiée dès le départ. Les « fruits » peuvent être soit des productions existantes de l'Afa (thème d'AG, n° de revue, Entretien du Pradel, Atelier de terrain...), soit de nouvelles productions ponctuelles (ouvrage, événement en région, outil pour l'agronome...).

- Proposition 2. Les groupes de longue durée 1 à 4 créés en 2009 gardent toute leur pertinence. Ils sont pérennisés, même si leur rythme de travail est variable. Il reste cependant nécessaire de les réactiver avec l'intégration de nouveaux adhérents et la disponibilité minimale d'un animateur.

- Proposition 3. L'Afa s'organise pour être un lieu où les agronomes proposent des groupes du deuxième type. Le CA et le bureau incitent à leur création (dans les lettres, sur le site, lors d'AG), et les aide financièrement ; les adhérents peuvent utiliser le site et notamment la liste des adhérents pour les constituer, des groupes-projet peuvent également émaner d'un groupe permanent. Un groupe-projet a un(e) animateur(trice) et un objectif identifié appelant un échancier. Il rend compte semestriellement au CA de ses activités.

- Proposition 4. L'association peut aussi « héberger » des groupes déjà constitués (sous réserve qu'ils soient bien dans le champ de l'association, interprofessionnels, avec une distance par rapport aux appartenances institutionnelles, etc.).

- Proposition 5. Le site de l'association est aménagé de manière à (i) distinguer les deux types de groupe, (ii) actualiser les contenus des groupes permanents (en supprimant notamment les groupes 5 et 6).

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par les adhérents.

#### ***3 – 2 – Les autres actions à mener en 2012***

En dehors des ateliers de terrain (deux sont déjà programmés au printemps 2012), des forums, et de la mise en place de l'agrothèque pédagogique, qui sont des actions en cours, T. Doré propose que l'Afa instruisse deux sujets pour préciser le rôle que doit jouer l'association :

- les activités internationales

- le lien à l'enseignement technique agricole.

Pour chacun des deux sujets, un groupe d'administrateurs élargi le cas échéant à d'autres adhérents a commencé à y réfléchir et des propositions seront faites au conseil d'administration de juin 2012.

De même, après trois ans de fonctionnement, une réflexion sera menée en 2012 sur le positionnement et l'évolution des événements identitaires de l'Afa (Assemblée générale thématique, Entretiens du Pradel).

### **3 – 3 – Les thèmes à retenir pour les événements 2013 (Assemblée générale, Entretiens du Pradel)**

T. Doré souhaite que les adhérents s'expriment sur les sujets qui seront traités en 2013 dans les événements de l'Afa, sachant que sont prévus les Entretiens du Pradel et l'assemblée générale thématique (dont le nom pourrait évoluer).

Concernant les Entretiens du Pradel, il pourrait être pertinent de reprendre le thème de l'Agroécologie, car l'AG n'a fait qu'effleurer les sujets à traiter. Quant à l'AG thématique, un certain nombre de sujets ont déjà été proposés par le conseil d'administration, mais il est important que les adhérents fassent des propositions.

Un certain nombre de sujets sont ainsi proposés :

- la place de l'agronomie dans l'agriculture urbaine et péri-urbaine, en lien avec le problème de disparition des terres (M. Le Bail)
- l'apport de l'agriculture dans la gestion de l'eau (M. Le Bail)
- les impacts du changement climatique (P. Pointereau)
- les liens entre agronomie et génétique végétale (O. Réchauchère)
- les interactions entre agronomie et économie dans les systèmes de production (J. Cottart)
- les compétences des futurs agronomes (C. Leclercq)
- les approches transdisciplinaires mobilisant l'agronomie (P. Gate).

T. Doré enregistre ces propositions, en constatant que beaucoup d'entre elles concordent avec celles du conseil d'administration.

M. Calame considère que certains de ces sujets pourraient être traités sous forme d'ateliers au sein d'un groupe de travail, ce qui peut permettre de favoriser les échanges entre les agronomes de différentes cultures.

E. Malezieux informe les adhérents qu'Agropolis international organise un cycle de séminaires sur l'agro-écologie, qui sont enregistrés et mis à disposition au sein d'une bibliothèque virtuelle.

### **4 – Rapport financier (cf. comptes 2011)**

P. Prévost (secrétaire) introduit la présentation des comptes 2011, en les comparant à ceux de 2009 et 2010. Le résultat de l'exercice 2011 est négatif, avec un déficit de – 11.183, 31 €, ce qui ramène le fonds de roulement à 0.

Si le montant de charges a respecté le budget prévisionnel, malgré une mauvaise évaluation en début d'année de la masse salariale et des amortissements, ce n'est pas le cas des produits, le montant des adhésions étant sensiblement inférieur aux prévisions. Malgré la campagne d'adhésion, il n'a pas été possible de faire progresser le nombre d'adhésions, les nouvelles adhésions compensant seulement les non-renouvellements. La situation financière de l'association est donc fragilisée et il n'est plus possible aujourd'hui de créer un nouveau déficit dans les années à venir. Cela va supposer également un meilleur suivi financier par le conseil d'administration.

M. Benoît (trésorier) valide l'analyse de P. Prévost et confirme la nécessité de faire entrer de nouveaux adhérents. Il demande donc à tous les adhérents de se mobiliser pour faire adhérer les agronomes de leurs réseaux.

T. Doré demande aux adhérents leur avis sur ces comptes. Une seule question porte sur les dettes fournisseurs du bilan, que P. Prévost justifie par le fait que la facture de l'EPLEFPA Olivier de Serres pour les Entretiens du Pradel n'a été réglée que sur l'exercice 2012.

Le président soumet les comptes au vote des adhérents, qui approuvent les comptes 2011 à l'unanimité.

### **5 – Budget prévisionnel 2012 (cf. document budget prévisionnel 2012)**

P. Prévost présente le budget 2012 validé par le conseil d'administration du 17 janvier 2012. Ce budget a été construit de telle sorte qu'il réponde à un double objectif :

- assurer le fonctionnement de base de l'association, dont les charges fixes sont de l'ordre de 32.000 €,
- initier la reconstitution du fonds de roulement, en prévoyant un résultat d'exploitation excédentaire, pour revenir en deux ou trois ans à un fonds de roulement de 6.000 € (deux mois de fonctionnement).

Afin d'éviter la situation de 2011, les prévisions de produits sont très prudentes (base du réalisé 2011), ce qui a pour conséquence d'avoir de très faibles disponibilités pour financer des actions en dehors du fonctionnement de base (de l'ordre de 2.500 €).

Et pour mieux suivre le budget, le conseil d'administration a mis en place un meilleur contrôle : le bureau suivra la trésorerie à chaque réunion et le conseil d'administration de juin 2012 proposera une éventuelle décision modificative en cas de besoin.

T. Doré demande aux adhérents s'ils ont besoin d'explications ou s'ils ont des observations sur ce budget. Sans demande particulière, le président soumet au vote ce budget prévisionnel, qui est approuvé à l'unanimité.

### **6 – Tarifs 2012 et 2013**

P. Prévost précise que le conseil d'administration de janvier 2012 a proposé un complément d'adhésion de 20 € pour les adhérents qui souhaitent recevoir la revue en format papier.

Pour l'année 2013, il est proposé de reconduire les tarifs 2012 : 500 € pour les personnes morales (100 € pour les chambres d'agriculture, les lycées agricoles et les entreprises de moins de 20 salariés), 50 € pour les membres individuels (tarifs réduits : 30 € pour les agronomes de moins de 35 ans, 25 € pour les personnes en recherche d'emploi, 15 € pour les étudiants), complément d'adhésion de 20 € pour la revue en support papier.

Ces propositions n'amenant pas de remarques particulières, T. Doré les soumet au vote des adhérents. Les tarifs 2012 et 2013 sont approuvés à l'unanimité.

### **7 – Renouvellement des administrateurs (cf. professions de foi des candidats)**

T. Doré informe que les administrateurs sortants à renouveler sont : B. Adivèze, S. Feuillette, B. Guidez, F. Kockmann, F. Laurent, N. Le Corre-Gabens et P. Pointereau.

Les candidats à un poste d'administrateur sont : S. Feuillette, Y. François, F. Kockmann, F. Laurent, F. Macary, J.R. Moronval et P. Pointereau.

P. Prévost précise que N. Le Corre-Gabens, vice-présidente de l'Afa, avait dans un premier temps envisagé de renouveler sa candidature, mais elle a finalement souhaité se retirer.

T. Doré propose que le vote s'effectue à main levée, compte tenu du fait que le nombre de candidats correspond au nombre de postes à pourvoir. Aucune objection n'étant émise, le président met au vote des adhérents les candidatures au conseil d'administration. Les sept candidats sont élus à l'unanimité.

### **8 - Date de l'AG ordinaire de 2013**

T. Doré propose que la date de la prochaine assemblée générale soit le vendredi 22 mars 2013. Sans observation des adhérents, cette date est validée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de l'AFA lève la séance à 17h10.